



CGT - FO - SUPAP FSU

Paris, le 13/04/2018

Madame Florence Pouyol
Directrice générale du CASVP

Préavis de grève du 17 mai 2018 : Service Social de Proximité du 20^{ème}.

Madame la Directrice Générale,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 512-2, L 521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, j'ai l'honneur de vous informer que les syndicats, CGT-FO-SUPAP FSU déposent, pour répondre à la demande des agents du Service Social Polyvalent du XX^{ème} du Centre d'action sociale de la Ville de Paris, **un préavis de grève pour la journée du 17 mai 2018.**

En effet, les agents de ce Service Social Polyvalent dénoncent :

- Une communication défaillante : suppression des réunions de service par site (réclamées par l'ensemble des agents), informations absentes ou uniquement descendantes, par mail, absence de réponse aux questions des agents alimentant un contexte de travail anxiogène, procéduralisation excessive des échanges, absence de temps de rencontre, d'échanges, de concertation ou de réflexion plaçant les agents (CSE, ASE, SMS, AA) en position de simples exécutants...
- Le déploiement de toujours plus d'outils (informatiques), projets et autres procédures chronophages au détriment de leur mission première d'accueil et d'accompagnement des publics.
- Une problématique d'effectifs récurrente (postes vacants, absences non remplacées, temps partiels non compensés...) participant à l'épuisement des professionnels présents et à la dégradation de leurs conditions de travail.
- Des mesures vexatoires visant notamment à compliquer le maintien en poste ou l'arrivée sur site de travailleurs sociaux expérimentés.

Les agents alertent sur une situation source de souffrance au travail depuis plusieurs mois et déplorent des méthodes de management qui tendent à aggraver cette situation alors même qu'elle est connue de la direction et a alerté les services de médecine du travail.

Nous demandons :

- La reprise normale du dialogue au sein de l'arrondissement et le rétablissement des réunions de service par site.
- Le déploiement d'effectifs à la hauteur des besoins du service et des effectifs réglementaires du service (remplacement des absences, comblement des temps partiels...).
- « Une évolution des pratiques de management » pour, suivant les conclusions inutilisées du couteux audit de l'arrondissement, revenir « à davantage de bienveillance et de discernement ».

Afin de permettre aux agents (Conseillers Socio-Éducatifs, Assistants Socio-Éducatifs, Secrétaires Médicaux et Sociaux et Adjointes administratifs) de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, les syndicats CGT-FO- SUPAP FSU déposent un préavis de grève pour la journée du 17 mai 2018.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour l'intersyndicale
CGT – FO –SUPAP FSU